



RAPPORT MORAL 2017 POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23 septembre 2018

Ce rapport couvre la période du 1/1/2017 au 31/12/2017.

Votre association comportait 192 membres individuels au 31 décembre et 2 associations membres.

Comme par le passé, notre action s'est effectuée de façon constante sur les même 4 axes que les années précédentes :

- Inscrire la laïcité dans un projet d'avenir, en prise directe avec la société d'aujourd'hui.
- Promouvoir la pédagogie de la laïcité
- assurer la coordination avec les institutions politiques françaises, européennes et internationales.
- Collaborer étroitement avec les autres associations laïques.

Nos actions :

1. Le site Web

- La fréquentation mensuelle moyenne de visiteurs uniques (c'est-à-dire pris en compte une seule fois par jour, quel que soit le nombre de clics) est de 8 000 personnes, ce qui conforte l'augmentation enregistrée jusque-là.
- On constate encore cette année que les newsletters stimulent visiblement la fréquentation du site.
- Le nouveau site était en projet et sa migration vers une nouvelle plateforme qui devrait améliorer sa visibilité est en cours.

Les réseaux sociaux sont stables à fin 2017, mais il manque de bénévoles pour les animer : trop peu de messages sont insérés et le nombre de suiveurs stagne.

2. Les actions notables en France

Pour l'année 2017 les actions emblématiques ont été menées, certaines, avec des résultats tangibles.

- Participation au Sénat à une réunion organisée par la délégation aux droits des femmes
- Diverses réactions et communiqués sur des événements ponctuels : élection de l'Arabie saoudite à la commission des droits de femmes de l'ONU (reprise par la présidente de la délégation au Sénat), opposition à la campagne électorale d'un ministre Turc en France, Documentation française à propos d'un article comportant de graves erreurs sur la laïcité contre le vœu des échevins à Lyon, etc.
- Signature d'un communiqué commun pour que les femmes irniennes aient le droit d'entrer dans les stades
- Appui constant aux associations laïques locales d'Alsace et de Moselle
- Dès le mois d'octobre, courriers en nombre au Président de la république, à divers ministères et élus pour que la laïcité et la séparation soient respectées. Ces courriers ont donné lieu à des rendez-vous, l'un avec une conseillère à l'Élysée et l'autre à la présidence de l'Assemblée nationale.
- Pour les événements liés à la date anniversaire du 9 décembre, EGALE a participé à l'animation d'ateliers pour la ville de Paris au patronage laïque Jules Vallès et pour l'académie de Paris au musée de l'immigration, événement qui a été suivi d'une publication par l'Académie. Plusieurs événements ont également été organisés à Concarneau, à Rennes, à Metz...
- La participation au Collectif laïque national a été constante et nous avons activement collaboré à la rédaction du rapport annuel et à la commission de travail sur l'Alsace et la Moselle. EGALE a signé les 5 communiqués de presse publiés dans l'année.

Dans les événements notables, on peut citer :

- Un colloque au Palais du Luxembourg, le 6 février sur le thème : « LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LAICITE. Ce colloque est consultable en audio sur le site d'ÉGALE.
- Participation et aide à l'organisation d'un colloque organisé par Djemila Benhabib sur la liberté d'expression au palais du Luxembourg, le 11 janvier.

- Quatre cafés laïques se sont déroulés à Paris. Les deux premiers dans un café uniquement à l'instigation d'EGALE et à partir de septembre au patronage laïque Jules Vallès à titre d'expérimentation, à raison d'un tous les deux mois. Plusieurs intervenants extérieurs ont été invités dont Eddy Khaldi président des DDEN, Nicole Fouché présidente de Réussir l'égalité femmes hommes. Les autres étant animés par des membres Martine Cerf, Michel Fouillet. La collaboration avec le patronage laïque Jules Vallès s'est d'ailleurs poursuivie tout au long de l'année 2018. Dans la deuxième partie de l'année 2017, il est à noter que ces cafés laïques attirent aussi bien des correspondants d'EGALE, adhérents ou non, que des habitués du Patronage laïque, ce qui renouvelle à la fois le public, les échanges et la circulation de l'information.

Toute initiative similaire de nos membres en région serait la bienvenue, sachant que nous pouvons tout à fait vous aider à trouver des animateurs si nécessaire.

3. Les actions notables en Europe

- comme les années passées, EGALE a été invitée par le premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans 19 juin 2017 à la réunion de concertation avec les organisations philosophiques et non professionnelles pour échanger sur l'avenir de l'Europe. Nous avons remis à cette occasion une note de recommandations consultable sur notre site.
- le 7 juillet, c'est le Parlement qui organisait dans le même cadre une discussion sur ce thème avec les Églises, à laquelle nous avons été conviés.
- Nous sommes intervenus auprès du Président de la République, du ministre des Affaires européennes et des Affaires étrangères, avec copie à la représentante adjointe permanente de la France auprès des Nations unies et au responsable des relations avec les cultes au ministère des Affaires étrangères, à propos d'une saisine des mouvements évangéliques qui recommandaient d'introduire dans notre droit la possibilité de ne pas marier les personnes de même sexe, de ne pas pratiquer des IVG, d'abroger la neutralité des agents du service public. Nous avons obtenu l'assurance qu'il n'en serait pas tenu compte.
- Nous avons également participé au colloque des 20 et 21 novembre organisé par la Direction Justice de la commission européenne à Bruxelles sur les droits des femmes. Nous avons demandé qu'il y ait une directive de l'Union européenne qui recommanderait la pénalisation du sexisme. Nous avons reçu une réponse argumentée de la

Responsable juridique de la Direction justice, nous expliquant qu'il n'était techniquement pas possible d'y accéder.

4. Des actions notables en régions

Plusieurs actions ont été menées, sous des formes diverses : conférences, plantations d'arbres de la laïcité avec invitations des écoles, organisations de spectacles, participation à la pose de la devise républicaine, entrevues avec les élus locaux, etc.

Comme l'année passée, plusieurs d'entre nous ont été invités pour faire des conférences ou participer à des colloques ou à des salons du livre.

Votre association continue de veiller au mieux de ce que ses moyens lui permettent à ce que la parole laïque reste présente dans le débat public.

Je vous remercie de votre attention.

Martine Cerf